

LES DOSSIERS
DU PÔLE
RESSOURCES

CYCLE “TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET QUARTIERS POPULAIRES”

ACCÈS À UNE ALIMENTATION
DURABLE ET DE QUALITÉ

Mars 2023

Pôle Ressources
Ville et développement social



Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources Politique de la ville ouest francilien, est un facilitateur au service des acteur·rices du développement des quartiers et des territoires. L'association exerce une mission de qualification, d'information et de mise en réseau auprès des professionnel·les, acteur·rices de la société civile (tels les conseils citoyens) et élu·es de l'ouest francilien, dans les domaines du développement social et territorial.



Direction de publication : **Guillaume Dejardin, Caroline Dumand**

Contribution : **Franck Doucet, Caroline Dumand, Noémie Siéfert**

Chargé d'édition : **Kaki Agency**



“ Pourquoi un cycle de réflexion sur la transition écologique et les quartiers populaires ? ”

Alors que les habitant·es des quartiers populaires ont une empreinte écologique moindre, ils demeurent les plus vulnérables face aux problématiques environnementales - ils·elles sont par exemple davantage touché·es par la précarité énergétique, les pics de chaleurs, les problèmes de santé liés à la pollution de l'air... Pourtant, les enjeux environnementaux semblent plus éloignés des préoccupations des habitant·es et acteur·rices engagé·es dans ces territoires, pouvant être considérés comme non prioritaires quand des difficultés à se loger ou à se nourrir décemment au quotidien sont présentes. Ce sont pourtant précisément les habitant·es des quartiers populaires qui sont les plus touché·es par les inégalités environnementales. Comment répondre conjointement aux enjeux sociaux et environnementaux ? Comment allier transition écologique et justice sociale afin de ne pas aggraver, et réduire les inégalités ?

Le Pôle ressources a proposé, à partir du second semestre 2020, le cycle de réflexion et de qualification « Transition écologique et quartiers populaires ». Celui-ci a pour objectif, d'une part, de croiser les enjeux environnementaux aux enjeux socioéconomiques, et d'autre part, de valoriser des initiatives locales inspirantes (relevant notamment de l'ESS) en Île-de-France. A la suite d'un 1er séminaire d'introduction, 4 autres rencontres thématiques sont venues étoffer le cycle "transition écologique et quartiers populaires". Ont ainsi été abordés les sujets des mobilités durables, de l'alimentation durable, de l'économie circulaire et de l'énergie/habitat.

Cette publication rend compte du troisième temps consacré à ce cycle. Deux webinaires s'intéressant à la question « Comment assurer l'accès à tous·tes à une alimentation durable et de qualité ? » se sont tenus en mai 2021 et ont réuni près d'une soixantaine de personnes.



SOMMAIRE

ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ & QUARTIERS POPULAIRES

En Île-de-France, l'accès pour les habitant-es des quartiers populaires à une alimentation durable, plus saine et de qualité demeure complexe, alors même qu'ils-elles se retrouvent plus qu'ailleurs confronté-es à des problématiques d'obésité, de diabète ou d'hypertension. Peu de commerces et d'offres de restauration de qualité sont implantés sur le territoire (distance géographique) avec une surreprésentation des fast food, des problématiques financières ou socioculturelles, qui contribuent à expliquer cet état de fait. Ces difficultés d'accès se sont par ailleurs accrues avec la crise sanitaire, sociale, économique et géopolitique en cours, même si l'aide alimentaire a pu jouer et joue encore un rôle important dans différents territoires. Aussi, comment assurer l'accès pour toutes et tous à une alimentation durable ? En s'appuyant par exemple sur la capacité fédératrice de l'alimentation, des initiatives locales inspirantes, issues du monde associatif ou d'instances publiques, portent l'ambition de favoriser l'accès à une alimentation plus locale (ex : circuits courts), plus saine ou gustative. Cela se traduit en particulier par des pratiques pédagogiques, parfois au nom de la justice alimentaire, qui impliquent, autant que possible, la participation des habitant-es.

Afin de nourrir les réflexions sur les enjeux de l'alimentation durable, les deux webinaires ont été conçus pour :

- fournir un éclairage sur les **différentes formes d'accessibilité** (financières, sociales, etc...) à une alimentation durable dans les quartiers populaires,
- apporter des éléments de compréhensions sur des **démarches pédagogiques en matière d'alimentation durable**,
- présenter des initiatives et projets locaux portant l'ambition de **favoriser l'accès à l'alimentation durable, pour et avec les habitant-es** des quartiers populaires et/ou les personnes précarisées,
- identifier, à l'aide d'une méthode prospective, des pistes pour **une meilleure appropriation par les habitant-es d'une offre locale d'alimentation durable** (au moyen d'un atelier coanimé avec le cabinet Chronos et la contribution du café-restaurant 19:59 de Garges-lès-Gonesse).

Réalisée par le Pôle ressources, cette publication entend restituer les travaux associatifs (ex: Labo de l'ESS) ou universitaires (ex : Alexandra Pech), les initiatives locales (portées par le Collectif la Lanterne, La Sauvegarde 95, l'agglomération Roissy Pays de France, l'ANSA, la Régie de quartier de Nanterre), ainsi que les ateliers prospectifs, qui se sont tenus lors des deux webinaires.

PARTIE 1 - ÉCLAIRAGES D'EXPERT·ES

P.9



1. Enjeux d'accessibilité à une alimentation durable et de qualité dans les quartiers populaires (avec Dominique Picard et Marc Alphandéry) P.10
2. Injustice alimentaire et quartiers populaires : le rôle du collège dans l'éducation à l'alimentation durable (avec Alexandra Pech) P.14

PARTIE 2 - ATELIERS D'INITIATIVES INSPIRANTES

P.18



1. De la fourche à la fourchette : le projet alimentaire territorial de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France P.19
2. "Des gens qui sèment" à "la récolte du Val d'Oise" : les projets de solidarité alimentaire du collectif La Lanterne et La Sauvegarde 95 P.22
3. Alim'Activ : étude sur les coordinations alimentaires territoriales de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives P.24
4. Jardin Gorki : accompagnement du jardin partagé par la Régie de quartier de Nanterre P.26

PARTIE 3 - ATELIERS PROSPECTIFS

P.28



1. Rappel méthodologique P.30
2. Tiers lieux nourriciers : sélection des facteurs les plus déterminants P.31
3. Focus sur les hypothèses d'évolutions des facteurs déterminants P.32



PARTIE 1 - ÉCLAIRAGES D'EXPERT · ES

L'accès à une alimentation durable et de qualité est freiné par de nombreux obstacles dans les quartiers populaires, en raison du paysage urbain comprenant des "déserts alimentaires" (peu d'offres d'approvisionnement alimentaire durable et de qualité) ou des "marécages alimentaires" (ex: sur-représentation de fast-food). L'appropriation au quotidien d'une cuisine saine demeure alors difficile.

Comment concilier les enjeux d'accessibilité à une alimentation saine, de qualité et durable des classes populaires au regard de leurs réalités socio-économiques ?





1. ENJEUX D'ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Synthèse réalisée par le Pôle Ressources à partir de la présentation de : Dominique Picard et Marc Alphanbéry (Membres du Labo de l'ESS)

Copilotes de l'étude "Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tout-es à une alimentation de qualité", Dominique Picard et Marc Alphanbéry sont membres du labo de l'ESS. Ce think thank promeut des actions de l'économie sociale et solidaire et donne à voir le rôle qu'elle peut jouer au sein de divers champs thématiques : transition énergétique, agriculture et alimentation durable, transition dans les territoires... À travers la publication d'études ou l'organisation d'événements, le Labo de l'ESS propose des réflexions sur les mutations sociétales en cours et des pistes d'actions auprès de décideurs, notamment politiques. Un groupe de travail Agriculture et alimentation a été lancé en 2017, et a donné lieu à l'étude "Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tous-tes à une alimentation de qualité".

L'alimentation de qualité pour toutes et tous au croisement de multiples enjeux

Le Labo de l'ESS définit une alimentation de qualité comme étant «une alimentation saine pour le corps et pour l'environnement, gustative, composée de produits dont on connaît l'origine, vendue à un prix équitable et juste pour les agriculteur-riche-s, dans le respect des conditions de travail, accessible pour les consommateur-riche-s, et porteuse de lien social».

L'alimentation de qualité pour tous-tes est tout d'abord au cœur d'un **enjeu social et économique**. Environ 1 français sur 7 est concerné par la précarité alimentaire, un phénomène qui a particulièrement été accentué par la crise sanitaire. D'après un sondage Ipsos-secours populaire (2020), 40% de ces personnes se restreignent sur la qualité, tandis que 25% se restreignent sur la quantité (en dévelop-

pant des stratégies restrictives comme sauter des repas). Cela est directement lié au pouvoir d'achat de ces ménages qui peuvent vivre en dessous du seuil de pauvreté (1102 euros/ mois pour 1 personne) ou être contraints d'adopter des modes de vie frugaux.

De surcroît, s'ajoute à ces questions socio-économiques, un **enjeu sanitaire**. En effet, 15% de la mortalité est attribuable à l'impact de l'alimentation sur la santé (consommation de produits ultra transformés achetés dans les supermarchés, fort taux de diabète, maladies cardiovasculaires, ...).

Un **enjeu agricole** se pose aussi sur le territoire français. Le modèle de production sur lequel repose l'agriculture industrielle a contribué à appauvrir les agriculteur-riche-s, en particulier les plus petits, dont une partie importante vit sous le seuil de pauvreté.



¹ [https://www.lelabo-ess.org/system/files/2021-01/2020.11.16_etude_precaire_alimentaire\(1\)_compressed.pdf](https://www.lelabo-ess.org/system/files/2021-01/2020.11.16_etude_precaire_alimentaire(1)_compressed.pdf)



Enfin, l'**enjeu environnemental** a aussi son importance car la production de l'alimentation a des impacts écologiques conséquents : elle représente environ 70% de la consommation d'eau potable mondiale et 30% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Réfléchir à de nouveaux modes de production et de consommation est alors nécessaire.

L'accessibilité : une notion centrale

La notion d'accessibilité a un caractère multiple, qui se pose au-delà de la question de l'accessibilité économique, bien que cette dernière ait son importance. Selon le Labo de l'ESS, la question de l'accès à une alimentation de qualité est peu souvent prise en compte ou tend à être abordée sous un angle uniquement quantitatif ou nutritionnel. Or, la notion d'accessibilité revêt un caractère multiple et il semble important pour le think thank d'adopter une approche systémique, et de penser ces formes d'accessibilité ; aussi bien au niveau local que supra local (national ou européen).

• Accessibilité économique

La question économique constitue le premier facteur des inégalités d'accès à une alimentation de qualité. Elle se mesure en prenant en compte le prix de l'aliment proposé et le pouvoir d'achat des personnes (revenus, aides...).

• Accessibilité pratique

Il s'agit à la fois de la condition physique des personnes (âge, handicap...), de leur milieu de vie et de leur mobilité, de leur accès au matériel adéquat et de leur temps disponible.

• Accessibilité sociale et culturelle

Elle renvoie à l'alimentation comme pratique sociale et culturelle liée à l'identité de l'individu et à son rapport aux autres. Elle désigne donc la capacité d'avoir accès à une alimentation en accord avec ses valeurs, traditions et pratiques.

• Accessibilité citoyenne

Elle fait écho à la capacité à être acteur-riche de sa propre consommation. Celle-ci comprend la possibilité d'avoir accès à une bonne connaissance du système alimentaire, à la capacité de s'organiser collectivement et de participer à des initiatives citoyennes liées à l'alimentation (engagement associatif et/ou politique, consommation responsable, transferts de savoirs liés à l'alimentation, etc.).

L'observation et la prise en compte de ces différentes formes d'accessibilité peut permettre de donner des réponses pour (re)penser l'aide alimentaire pour proposer une alternative tournée vers une alimentation plus durable, saine et de qualité.

Elle donne également des clés de compréhension sur les inégalités que rencontrent les habitant-es des quartiers populaires pour accéder à une alimentation de qualité et durable. En effet ces dernier-es ont des ressources financières généralement modestes voire faibles (accessi-

bilité économique réduite) et ils-elles sont nombreux-ses à vivre dans des "déserts alimentaires", des zones où il n'y a pas ou très peu d'offres d'alimentation de qualité (faible accessibilité pratique). Le manque d'énergie et de temps ou encore le sentiment d'être dans une logique de survie peuvent également les empêcher de participer à des démarches collectives pour reprendre le pouvoir sur leur consommation ou ces dernier-es ne sont pas toujours informé-es sur les événements et actions de sensibilisation proposé-es par les villes (accessibilité citoyenne).



Des initiatives inspirantes qui sont développées dans des quartiers populaires

Au sein de son étude, le Labo de l'ESS met en lumière plusieurs initiatives ayant vu le jour au sein de quartiers populaires. Cinq d'entre elles sont présentées ci-dessous.



Vers un Réseau d'Achats en Commun (VRAC)

Le réseau VRAC est une association favorisant le déploiement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Née en 2013 à Lyon, à l'initiative du bailleur social Est Métropole Habitat et de la Fondation Abbé Pierre, l'association est aujourd'hui devenue un réseau actif au sein de 10 villes (dont Lyon, Strasbourg, Bordeaux, Paris et Toulouse) et est soutenue par de nombreuses collectivités. Souvent situés dans des locaux éphémères, ces groupements d'achats permettent à des habitant·es en situation de précarité économique et sociale d'accéder à des produits alimentaires (en majorité en circuits courts et de qualité) et ménagers à prix coûtant. Chaque association fonctionne d'une façon similaire mais la prise en compte des acteur·rices locaux est essentielle pour organiser des réunions d'informations permettant de présenter l'association et de mieux connaître les besoins et envies des habitant·es. La livraison de produits alimentaires et ménagers est organisée dans les quartiers en impliquant des habitant·e·s bénévoles. Pour pouvoir acheter des denrées, il est nécessaire d'adhérer au préalable à l'association (1€ pour les personnes vivant dans les QPV, 20€ pour les consommateur·rice·s extérieur·e·s dont le prix des achats est aussi majoré de 10%) et de commander les produits par mail ou lors des permanences organisées. Au-delà d'agir au moins en partie sur l'accessibilité économique, cette initiative favorise le pouvoir d'agir des habitant·es (et donc leur accessibilité citoyenne) et permet de créer du lien social (par le biais d'événements ou ateliers de sensibilisation à l'alimentation saine).



"Graine de Jardins" : un réseau pour soutenir et développer les jardins partagés en Île-de-France

L'association Graine de Jardins anime le réseau régional des jardins partagés d'Île-de-France en valorisant leurs initiatives et en créant du lien entre eux. Elle développe et soutient les jardins partagés franciliens en apportant un appui au montage de projet, à la gestion du jardin et intervient, au besoin, comme médiateur. Ces jardins partagés s'inscrivent dans le paysage francilien depuis une quinzaine d'années et sont insérés dans le tissu urbain local. Ces derniers, souvent limités en taille peuvent être parfois situés en pied d'immeuble et sont soutenus par les bailleurs sociaux et les collectivités locales. En favorisant le pouvoir d'agir des habitant·es, chaque jardin est pourvoyeur de lien social entre les personnes, permet d'échanger des savoir-faire, ou d'être un support pour mettre en place des activités culturelles (projections de film, spectacles de chant, lectures...), pédagogiques (sensibilisation auprès d'enfants à la variété des légumes, à l'alimentation saine...) ou artistiques (réalisation de fresque, sculpture, photo...) gratuites et ouvertes à tous. La ville de Paris a également lancé en 2003 le programme Main Verte, une politique municipale qui encourage ces initiatives, facilement appropriables par les habitant·e·s. L'Île-de-France compte désormais près de 200 jardins partagés, avec une forte progression dans la première couronne et notamment en Seine-Saint-Denis.



"Quartier libre" : un tiers-lieu dédié à l'alimentation

« Quartier libre » est l'aboutissement d'un projet porté par le collectif d'habitant·es 4C, pour créer un lieu de convivialité et de partage non commercial à la Goutte d'Or (quartier populaire du 18ème arrondissement de Paris). Inauguré en septembre 2019, il s'agit d'un tiers-lieu alimentaire, lieu pluriel qui se déploie autour de plusieurs activités culinaires et sociales : mise à disposition d'ilots de cuisson pour améliorer l'accessibilité pratique des habitant·es, prêt de matériel culinaire, ateliers santé pour varier son alimentation et mieux maîtriser son budget, événements festifs et fédérateurs inter-associatifs... En parallèle, une offre de restauration est proposée pour le déjeuner ainsi qu'un laboratoire professionnel pour les traiteurs et pâtisseries en démarrage d'activité. Ce tiers-lieu vise à être pourvoyeur de solidarité et d'entraide pour les habitant·es du quartier et tisse des partenariats avec des acteur·rices locaux, tels que des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne)



Un atelier mensuel sur l'alimentation et la santé dans une maison de quartier d'un QPV à Avignon

Au sein d'une maison de quartier à Avignon, un atelier participatif est animé chaque mois par un médecin pour sensibiliser les habitant·es du quartier aux liens entre alimentation et santé. Chaque atelier part des problématiques d'alimentation rencontrées par les participant·es et se termine par un repas collectif.



Ma P'tite échoppe : une épicerie coopérative et solidaire à Antony

Cette épicerie sociale, portée à l'origine par le Secours Catholique, est un magasin ouvert à tous·tes avec comme objectif de créer de la mixité et de la cohésion sociale en favorisant la contribution de chacun·e. Il est possible d'aller faire ses courses sans pour autant être adhérent·e; mais aussi de contribuer au fonctionnement de l'épicerie et de participer à des ateliers (cuisine, zéro déchets).

95 familles ou foyers bénéficient de tarifs modulés, c'est-à-dire qu'ils ou elles ne payent que 10 à 30 % de leurs courses. Par ce biais, Ma P'tite Echoppe agit sur l'accessibilité économique de ces personnes. De plus, grâce à un système d'uniformisation des cartes (permettant uniquement lors du passage en caisse de repérer le montant de ce que paye chaque personne), l'épicerie aspire à être non

stigmatisante. 2000 produits sont référencés dans le magasin avec une offre variée, composée en majorité de fruits et légumes (à 50 % bio) dont l'approvisionnement se fait de plus en plus en direct, auprès de producteurs locaux.





2. INJUSTICES ALIMENTAIRES ET QUARTIERS POPULAIRES : LE RÔLE DU COLLÈGE DANS L'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION DURABLE

Synthèse réalisée par le Pôle Ressources à partir de la présentation de : Alexandra Pech, doctorante en géographie

Doctorante à l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, et bénéficiant d'un contrat doctoral de l'École urbaine de Lyon, Alexandra Pech s'intéresse dans ses recherches à la notion de paysage alimentaire adolescent. L'enjeu de son travail est de mieux comprendre quels sont les différents facteurs qui influencent les pratiques alimentaires des adolescent-es, en prenant en compte le fait que l'adolescence est une période de la vie qui fait l'objet de nombreuses préoccupations de la part des services de santé. Ses recherches s'inscrivent dans le cadre du concept de **"justice agri-alimentaire"** (Hochedez C, Le Gall J., 2016), à la croisée de la **justice alimentaire**, dénonçant les inégalités structurelles et socio-spatiales d'accès à une alimentation saine et bonne, et de la **justice socio-économique agricole**, soulignant les difficultés que peuvent vivre les producteurs agricoles paupérisés et marginalisés. Ainsi, la **justice agri-alimentaire**² vise à donner un pouvoir d'action à des publics défavorisés pour consommer des aliments sains, bons et accessibles, produits par des agriculteur-rices valorisé-es dans leur travail et dignement rémunéré-es.

Quel rôle peut avoir l'École dans l'accès des jeunes à l'alimentation durable ?

La transformation des systèmes alimentaires vers davantage de justice alimentaire amène à se recentrer sur les acteur-rices et surtout sur leurs marges d'action; en accordant une place importante aux dispositifs éducatifs, en faveur de l'empowerment des populations les plus vulnérables.

Comme évoqué précédemment par le Labo de l'ESS, tout comme la notion d'accessibilité à l'alimentation, les déterminants de cette accessibilité sont nombreux.

- **L'accessibilité financière** est tributaire des revenus, du logement et des équipements des ménages...
- **L'accessibilité pratique** des personnes diffère en fonction de la mobilité personnelle, de l'offre disponible de transports...
- **L'accessibilité via l'information** dépend du niveau d'éducation des personnes, du niveau de transparence et d'informations des étiquettes présentes sur les produits...
- **L'accessibilité sociale et culturelle** peut être liée aux habitudes familiales...
- **L'accessibilité psychosociale** (expérience et compétence) renvoie aux notions de goût ou de plaisir, à l'image de soi, à l'accès à l'éducation, aux aptitudes à analyser, changer, décider...

Parmi ces 5 formes d'accessibilités, l'école a la capacité d'agir sur 3 d'entre elles. Elle peut d'une part avoir une influence sur l'accessibilité pratique, via l'offre de restauration scolaire ; et d'autre part sur l'accessibilité psychosociale et via l'information ; à travers l'éducation (capacité à analyser, développer des nouveaux savoir-faire ou questionner certaines représentations).



Cependant, de nombreux travaux de recherche, notamment en sociologie, mettent en avant certaines limites concernant le rôle que pourrait jouer l'école dans l'accès à une alimentation de qualité. Il existe une forme de "distance culturelle" entre les messages et les recommandations que propose l'école aux élèves, et les réalités que vivent les élèves au quotidien. Les préconisations, telles que "consommer bio" ou "manger davantage des fruits et des légumes", peuvent par exemple être mal reçues par des élèves dont les familles n'ont pas les moyens financiers d'accéder à ce type d'offre alimentaire.

Selon la sociologue Aurélie Mory, l'école propose aussi une certaine norme de représentation. Les représentations se heurtent parfois à des recommandations du "Bien manger" souvent différentes de celles que peuvent avoir des habitant-es résidant dans des milieux défavorisés. Chacun-e peut avoir une certaine vision ou idée de ce que devrait être une alimentation de qualité. Il semble alors important d'avoir conscience des propres limites de l'école pour penser des actions pédagogiques autour de l'alimentation en son sein.

² Les initiatives relevant de la justice agri-alimentaire se déclinent en 3 axes fondamentaux : la sécurité alimentaire, l'accessibilité aux denrées de qualité pour tous.tes et la justice sociale.



Proposer des actions éducatives en faveur de la justice alimentaire

De nombreuses initiatives pédagogiques prennent aujourd'hui pour piste la notion de "justice alimentaire", née aux États-Unis dans des quartiers urbains défavorisés. Ces actions, mises en place par des habitant-es eux-mêmes, visent à répondre à des problématiques locales (lutte contre les déserts alimentaires...) ; en créant des jardins partagés ou des projets pédagogiques (cours de cuisine, de jardinage, développement de l'esprit critique...). L'école, et notamment le niveau secondaire, peut alors être un lieu privilégié pour favoriser des initiatives pédagogiques collectives et locales autour de l'alimentation avec le prisme de la « justice agri-alimentaire » (Hochedez et Le Gall, 2018).



Présentation de deux actions pédagogiques développées par l'association "Réseau Marguerite"

Réseau Marguerite est une association qui rassemble des enseignant-es du secondaire autour de la question de l'alimentation au prisme de la justice alimentaire.

L'objectif est de réfléchir à la notion de justice "agro-alimentaire", en reconnectant les acteur-rices des systèmes alimentaires afin de les rendre plus inclusifs. Il s'agit de soutenir un système juste pour l'ensemble des acteur-rices du système alimentaire (producteur-rices, commerçant-es, consommateur-rices...).



Sugar Killer, une collaboration art/science/pédagogie autour de la surconsommation de sucre chez les élèves

Cette action collaborative a été mise en place au sein d'un collège REP+ situé dans la ville de Vaulx-en-Velin qui connaît un fort taux de pauvreté et des taux de diabète deux fois plus élevés que la moyenne en métropole lyonnaise.

Une enseignante de SVT a mené une enquête alimentaire auprès de ses élèves, via des Selfoods (contraction de Selfie et de Food), c'est-à-dire que chaque élève a pris en photographie son repas du soir (les plats) pendant une semaine. Cette dernière a été frappée par la présence de sucres dans les plats des élèves (sodas, féculents, gâteaux...)

Face à ce constat de surconsommation de sucres, l'enseignante s'est mise en relation avec une géographe du Réseau Marguerite pour mettre en place une forme d'enquête criminelle sur le sucre, intitulée "Sugar killer". L'enjeu de ce projet a été d'évoquer cette question sans utiliser un discours culpabilisant, mais au contraire en développant le regard critique des élèves sur leurs propres consommations. Il s'agit aussi de favoriser leur prise de conscience de la responsabilité et du poids de l'industrie agro-alimentaire et du marketing alimentaire dans la problématique générale de surconsommation de sucres. Les élèves ont alors pu, à travers différentes étapes, apprendre à lire les étiquettes nutritionnelles à partir de produits qu'elles-ils ont apporté-es depuis chez elles-eux, analyser des publicités de produits alimentaires, mener des appels téléphoniques auprès de marques alimentaires pour leur poser des questions sur les étiquettes d'aliments qu'elles-ils n'avaient pas compris... L'enquête s'est terminée autour d'une rencontre entre les élèves et des expert-es de l'alimentation (neuroscientifiques, spécialistes, attaché.es parlementaires pro-Nutriscore...)

Malgré le manque d'outils pour évaluer la démarche, les professionnel-les mobilisé-es sur ce projet ont mis en avant l'impact positif de cette enquête sur les élèves, qui leur ont permis de développer leur pouvoir d'agir et de participer activement, au même titre que les adultes (démarche horizontale). Ces dernier-es ont été forces de proposition à plusieurs étapes de l'enquête, et cela a été un levier pour éviter de potentielles impasses comme le rejet des élèves face à des formes d'injonctions autour du "bien manger", potentiellement culpabilisantes. La force de ce projet est également le fait de sortir de la rhétorique de la responsabilité individuelle, et de faire prendre conscience de la responsabilité d'autres acteur-rices agro-industriel-les. A travers l'utilisation de méthodes de travail différentes que celles utilisées par les enseignant-es, un artiste a permis aux élèves de s'impliquer davantage avec leurs émotions : que ce soit via l'indignation, en analysant des publicités marketing douteuses, ou à travers le ludique. Dans le cadre de ce projet pédagogique, le rôle de l'école est de permettre aux élèves d'avoir davantage de clés de lecture pour faire des choix mais cela reste difficile d'évaluer l'impact dans la durée que ce projet peut avoir sur le changement de pratiques alimentaires des élèves sur le long terme.



Action pédagogique pour sensibiliser les élèves à l'inégal accès à l'alimentation dans un contexte de "semi-désert alimentaire"

Ce projet pédagogique a été mis en place dans un collège REP+ sur le plateau des Minguettes à Vénissieux, qui se situe au sein d'un quartier prioritaire de la ville. Les habitant-es ont un faible accès aux commerces alimentaires sur ce territoire présentant les caractéristiques d'un "semi-désert alimentaire" (Nikolli, 2014), dans la mesure où proportionnellement le plateau des Minguettes comprend 3 fois moins de commerces alimentaires que la moyenne dans la métropole lyonnaise. Ce projet prend la forme d'une séance inscrite au sein du cours d'histoire-géographie de 5eme, abordée dans le cadre du chapitre "Nourrir l'humanité". L'idée générale a été de faire réfléchir les élèves, en plusieurs étapes, à l'inégale répartition des commerces alimentaires dans le monde à partir de leur espace proche.

Dans un premier temps, les élèves ont rempli un tableau en inscrivant les commerces alimentaires qu'ils-elles fréquentent, puis ils-elles ont pu inscrire au sein d'une carte mentale d'autres éléments (les transports qu'ils-elles utilisent pour se rendre dans ces commerces, un ensemble d'indicateurs d'accès à l'alimentation, puis le nombre de commerces alimentaires disponibles par habitant dans ce quartier a été calculé avec l'enseignante). En se rendant compte de la faible accessibilité à une offre alimentaire dans le quartier, le projet a permis de sensibiliser les élèves aux inégalités territoriales d'accès à l'alimentation mais aussi de susciter leur envie d'agir et leur conscience de cet enjeu.

Lors d'une autre séance, l'enjeu pour les enseignant-es a été d'amorcer des projets avec les élèves visant à améliorer leur accès à une alimentation dans ce quartier tels que la création d'un partenariat entre un maraîcher local et une épicerie sociale aux Minguettes ou encore la création d'une AMAP dans le collège à destination des familles d'élèves...

Quel accès des élèves aux commerces alimentaires autour des établissements scolaires ?

Ces deux initiatives pédagogiques permettent d'aborder une réflexion sur le rôle de l'école dans l'amélioration de l'accès concret à une alimentation saine et durable pour les élèves sur le temps scolaire.

L'offre alimentaire scolaire est déjà très documentée et régulée via notamment la restauration scolaire (nombreuses lois et textes réglementaires, mise en place d'initiatives telles que les petits déjeuners gratuits, interdiction des distributeurs (2004) et vente de nourriture dans les écoles...).

Qu'en est-il de la régulation des commerces alimentaires autour des écoles ?

En effet, l'angle mort concerne les commerces alimentaires situés à proximité des établissements scolaires (supermarchés, épiceries, tabacs...). Ces commerces ne relèvent pas de la responsabilité des établissements scolaires, mais ils sont pourtant ancrés dans un écosystème que les élèves fréquentent sur le temps périscolaire. Une enquête menée dans 4 collèges de la métropole lyonnaise (2 en QPV et 2 hors QPV) sur les pratiques d'achat des élèves, a permis de constater que les élèves des quartiers populaires interrogés achètent davantage dans les commerces alimentaires autour de leur collège que les élèves de milieux plus favorisés. Les élèves issus des quartiers prioritaires de la ville achètent en effet davantage des sodas, bonbons, tacos autour des collèges car ces dernier-es, résident, de manière générale, plus près de leurs établissements scolaires.

Cette enquête invite alors à s'interroger sur la responsabilité des acteur-rices de l'école mais aussi sur d'autres acteur-rices de l'aménagement du territoire, quant à la régulation de l'alimentation des élèves sur le temps périscolaire. En 2010, un amendement visant à réduire le nombre de fast-foods autour des écoles a été refusé.

Malgré la créativité et l'innovation des projets alimentaires pédagogiques mis en place dans les établissements scolaires, ces initiatives présentent plusieurs limites car elles reposent en grande partie sur la motivation des enseignant-es, contrain-t-es d'articuler cette démarche avec le reste du programme scolaire, car ils-elles peuvent parfois entrer parfois en concurrence avec ce dernier. Il y a alors un enjeu à développer davantage de synergies entre les acteur-rices scolaires et celles et ceux du territoire (agent territoriaux, associations, commerçant-es, producteurs etc.) pour favoriser l'accès à l'alimentation des élèves.



PARTIE 2 - ATELIERS D'INITIATIVES INSPIRANTES

Loïn d'opposer l'urgence climatique à d'autres priorités, comme l'accès à l'emploi, des initiatives locales inspirantes portent l'ambition de favoriser l'accès à une alimentation durable et de qualité. Ces projets (présentés ci-dessous) entendent ainsi répondre à la fois à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux dans les territoires populaires et de leurs populations précaires.



1. "DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE" : LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Contexte territorial

L'agglomération Roissy Pays de France est un EPCI relativement récent, créé en 2016; qui comprend 42 communes réparties sur le Val d'Oise (95) et la Seine et Marne (77) dont environ 71% des habitant-es résidants en QPV. Comme beaucoup de territoires franciliens, il s'agit d'un territoire de contrastes abritant à la fois des espaces fortement urbanisés (notamment dans le sud du Val d'Oise) mais aussi de territoires agricoles étendus. L'EPCI est d'ailleurs recouvert de 51 % par des espaces agricoles. Sur cette agglomération, cohabitent à la fois des enjeux économiques (avec une croissance qui se concentre essentiellement autour de la zone aéroportuaire), et de forts enjeux sociaux (avec une forte précarité, des écarts de vies importants et un fort taux de chômage).

Un plan engagé en matière d'ESS

Depuis 2014, afin de répondre à ce double enjeu, l'agglomération s'est dotée d'un plan d'action engagé en matière d'économie sociale et solidaire. Rattachée à la direction Emploi et Politique de la ville de l'agglomération, l'ESS est envisagée comme un outil permettant d'accompagner le développement local urbain et la création d'emplois. Un dispositif d'accompagnement et de financement à l'émergence de projets en lien avec l'ESS a été créé également, en partenariat avec Initiative 95, le Pôle ressources, ADESS 95, France Active Seine et Marne Essonne, l'association CRÉATIVE, une coopérative d'activités économiques Omnicité, ou encore l'association pour le département de l'ESS en Val d'Oise. Ce travail partenarial a abouti à la labellisation de l'agglomération « Territoire French Impact »³; se donnant comme objectif de consolider l'écosystème territorial en lien avec l'innovation sociale et le déploiement d'une stratégie en matière d'ESS autour de 3 défis : l'économie circulaire, l'alimentation durable et les mobilités inclusives. L'alimentation durable portée dans le cadre de la stratégie ESS, est inscrite au cœur de plusieurs autres démarches portées par l'agglomération (Charte agricole et forestière du Grand Roissy qui travaille par exemple au maintien d'espaces agricoles, schéma directeur du Plan Climat Air Énergie Territorial...). Ce défi s'inscrit également en lien avec le projet sur l'innovation de l'ANRU+ visant à impulser une dynamique économique et sociale au sein des quartiers de rénovation urbaine (intégrant les enjeux alimentaires avec les projets Quartiers fertiles notamment).

De l'accompagnement d'initiatives alimentaires locales...

Dans un premier temps, l'agglomération s'est engagée pour soutenir et accompagner des initiatives locales existantes. A titre d'exemple, l'agglomération a accompagné l'association **R.E.R (Réseau d'Echanges et de Restauration)** visant à lutter contre les inégalités sociales en facilitant l'insertion professionnelle (ateliers et chantiers d'insertion) sur le territoire, via notamment son café-restaurant 19:59, situé à la gare de Garges-Sarcelles. Ce café joue un rôle important pour diversifier l'offre alimentaire locale, en proposant un nouveau lieu de restauration de qualité qui promeut les circuits courts, l'alimentation saine et contribue à la lutte contre le gaspillage alimentaire, dans une zone où les offres de restaurations rapides de moyenne qualité (types Fast-Food) prédominent le paysage alimentaire. Grâce à son **FoodLab 95**, l'association R.E.R s'engage également à favoriser l'émergence, l'implantation et le développement de nouvelles initiatives économiques dans le secteur de la restauration, en jouant un rôle d'incubateur culinaire et de « cook-working ». Elle accompagne notamment des entrepreneur-rices qui souhaitent créer leur entreprise culinaire tout en les sensibilisant aux questions d'alimentation durable.



³ Le French impact, association nationale portée par le commissariat ESS, rattaché actuellement au secrétariat à l'économie d'achat responsable avec Nicolas Gregoire, vise à favoriser le développement de l'innovation sociale en lien avec l'ESS, et d'accompagner le changement d'échelle





NOTA BENE

L'équipe du Pôle ressources tient à préciser que...

Depuis le webinaire, l'initiative de l'association R.E.R s'est arrêtée en raison de facteurs conjoncturels (crise sanitaire, inflation...) et institutionnels, ayant mis à mal son modèle économique. Malgré le succès incontesté de ce lieu de vie et d'insertion auprès d'une clientèle nombreuse et fidèle, le café-restaurant 19:59 illustre les difficultés que rencontre ce type de projet novateur, notamment pour pérenniser un modèle soutenable économiquement sur le long terme. Consciente des impacts positifs du café-restaurant, tant sur le plan social, environnemental, qu'économique, l'association souhaite garder en mémoire ce projet (via l'élaboration d'une capitalisation), afin de se faire le relais des réussites et difficultés rencontrées, dans une perspective d'enseignements et d'essaimage.

L'agglomération a également accompagné la ville de Moussy-le-Neuf (77) à développer une boucle alimentaire locale « Manger mieux, gaspiller moins ». Cette collectivité s'est engagée à relocaliser son approvisionnement en installant un maraîcher et une association d'insertion pour permettre aux habitant-es de la commune d'accéder à des produits alimentaires bons, justes et sains. Les cuisines scolaires de Moussy-le-Neuf sont notamment alimentées par cette boucle alimentaire.



...au déploiement du projet " de la Fourche à la Fourchette »

A travers le soutien à ces initiatives locales, l'agglomération a souhaité adresser une réponse forte à cette question d'alimentation durable sur le territoire. Lauréate de l'appel à projet « Aide aux changements de comportements » lancé par l'Ademe en 2019, l'agglomération a pu définir un projet de territoire pour aller vers une gouvernance alimentaire territoriale afin de poursuivre 3 objectifs : **la relocalisation de l'approvisionnement alimentaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, et l'accessibilité à l'alimentation durable à toutes et tous.**

Ces objectifs construisent la stratégie du projet "de la Fourche à la Fourchette", reposant sur 3 champs d'actions :

1. Accompagner le développement de projets ESS engagés en faveur de l'alimentation durable sur l'agglomération

Cela s'est matérialisé par la poursuite du développement de projets déjà mobilisés sur les questions d'alimentation durable et d'initier des nouvelles actions telles que l'installation d'une boutique en circuit court, l'épicerie la Fourmillière 95, engagée sur les sujets d'accessibilités à des produits en vrac et locaux.

2. Accompagner le changement des pratiques alimentaires des habitant-es

Le projet "de la Fourche à la Fourchette" vise à accompagner les pratiques alimentaires des habitant-es par le biais de deux programmes.

PROGRAMME DE LA GRAINE À NOTRE ASSIETTE

Ce programme est porté par des acteur-rices du territoire, dont notamment les associations La Case⁴ (champ de l'éducation populaire), et Inven'Terre⁵ (qui héberge un jardin pédagogique sur la ville de Sarcelles). Ces structures coconstruisent chaque année avec l'agglomération le programme d'actions. Malgré la crise sanitaire liée au COVID-19, 17 actions de sensibilisation ont eu lieu en 2020, avec 285 participant-es. L'enjeu pour 2021 est d'essaimer ce programme en allant davantage au plus près des habitant-es, et en proposant des animations variées sur l'alimentation durable (ciné-débat, ateliers pour apprendre à faire des semis, visites sur site...).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE AVEC L'ASSOCIATION « L'ÉCOLE COMESTIBLE »

A l'instar du Réseau Marguerite, l'association L'école comestible vise à permettre à des élèves de bénéficier d'une éducation alimentaire, en travaillant sur des activités de cuisine et potagères dans les écoles élémentaires. Au sein de l'agglomération Roissy Pays de France, le dispositif a touché sur la première année 2020-2021, 6 classes sur les villes de Moussy-le-Neuf, Villiers-le-Bel, Sarcelles, Garges-lès Gonesse, Mitry-Mory et Goussainville. Dans chacune des classes, l'objectif est de développer 5 ateliers pédagogiques autour de la cuisine et du potager, une sortie et une fête comestible ont été mis en place. Ce programme participatif vise à permettre aux enseignant-es de bénéficier d'un projet clé en main en permettant, via le matériel pédagogique mis à disposition par l'association, de le dupliquer facilement.

3. Fédérer un écosystème autour de l'alimentation durable, en créant des espaces de dialogues et de concertation entre acteur-rices

MISE EN PLACE DE DEUX RENCONTRE ANNUELLES

L'agglomération vise à fédérer et consolider un écosystème d'acteur-rices autour de l'alimentation durable sur le territoire. L'acte I De la Fourche à la Fourchette « Des leviers pour une gouvernance alimentaire territoriale » (4 décembre 2019), et l'acte II « Coopération & Résilience: de l'agriculture à l'alimentation » (24 septembre 2020), se sont données comme objectifs la création d'espaces de dialogue et de concertation entre les différents maillons de la chaîne alimentaire.

LANCLEMENT DE GROUPES DE TRAVAIL AUTOUR DE L'ALIMENTATION DURABLE

Avec le soutien du Pôle Ressources, l'agglomération a été lauréate de l'AMI Alim'Activ de l'ANSA (Agence des nouvelles solidarités actives), qui a permis d'initier une démarche de coordination à l'échelle des CCAS des QPV du territoire, via un groupe de travail dédié. Cette coordination a permis d'amorcer une réflexion sur l'état des lieux de la précarité alimentaire, de créer un espace d'échange entre acteur-rices en favorisant le partage



d'expériences et des visions sur l'aide alimentaire, puis d'identifier des pistes d'actions partagées. En co-animation avec le Pôle ressources, un groupe de travail sur la sensibilisation et la transition alimentaire, avec des collectivités, agriculteur-rices, associations (...), a également émergé pour amorcer une réflexion autour de l'accompagnement au changement de comportement alimentaire et faciliter le partage d'expériences inspirantes.

Reconnaissance en tant que Projet Alimentaire Territorial

Cette expérimentation a amené l'agglomération à porter sa candidature pour être labellisée PAT (Projet Alimentaire de Territoire). Reconnue PAT en mars 2021, elle souhaite désormais rassembler l'ensemble des acteur-rices pour travailler un projet de territoire ambitieux, qui soit le plus complet possible, avec une attention particulière consacrée à la question de précarité alimentaire. Au-delà de la question de la justice alimentaire, le PAT Roissy Pays de France souhaite de manière transversale répondre à ces différents enjeux : déployer une économie agricole et alimentaire, mettre en valeur le patrimoine alimentaire, atteindre des objectifs de la loi EGAlim, soutenir l'éducation alimentaire et de l'environnement via notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire... Les prochaines étapes sont les suivantes : dresser un diagnostic partagé (2022), co-construire un plan d'actions (2023), poursuivre la dynamique engagée dans des logiques de coopération et de développement territorial.

Avec : Marine Corinthe, Chargée de mission innovation sociale à l'agglomération Roissy Pays de France.

Le projet est toujours en cours. Pour retrouver les actualités de celui-ci et suivre l'évolution de la construction du PAT, rendez-vous sur le site de l'agglomération Roissy Pays de France : <https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/consommer-local/leconomie-sociale-et-solidaire-les-evenements>

⁴ <http://www.lacase.org/>
⁵ <https://www.inventerre.org/>





2. "DES GENS QUI SÈMENT" À "LA RECOLTE DU VAL D'OISE" : LES PROJETS DE SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE DU COLLECTIF LA LANTERNE ET DE LA SAUVEGARDE 95

Un cadre de coopération inter-associatif dans le quartier Axe majeur-Horloge

La Lanterne (collectif) et La Sauvegarde 95 (association) déploient deux projets sur l'alimentation durable, à une échelle microlocale, au sein du quartier Axe majeur-Horloge (Cergy). Dans ce quartier prioritaire où vivent des habitant-es aux revenus modestes, ces projets visent à agir de manière complémentaire en répondant à la fois un enjeu de sensibilisation/pédagogie (collectif La Lanterne) et d'accessibilité à une offre alimentaire de qualité (La Sauvegarde 95).

Le « double projet » du collectif La Lanterne

Le collectif La Lanterne est un « collectif agricole » réunissant cinq associations membres⁶, dont le cœur de métier s'inscrit dans différents champs : agroécologie, street art, arts plastiques... La finalité de ce dernier est de **créer un tiers-lieu agricole** en plein cœur du quartier, au sein d'une ancienne école (La Lanterne). Cet espace, qui devrait être inauguré au printemps 2022, vise à porter des projets avec les habitant-es du QPV, tout en agissant sur la thématique de l'écologie et de la création artistique (ex : accueil d'artistes en résidence et soutien aux pratiques culturelles amateurs).

Parallèlement, le collectif porte **un projet intitulé « les gens qui sèment »** visant à accompagner le quartier vers une transition écologique et à renforcer sa résilience à travers deux entrées : l'alimentation durable et la biodiversité. Il s'agit d'aborder ces questions en évitant l'écueil d'une posture moralisatrice ou austère, mais au contraire en s'appuyant sur l'outil artistique pour donner des clés de compréhension et



⁶ La Ruche, Art et Prémices, Art Osons !, Les Ateliers Arrosés, B.a-BA.

d'échanger dans une approche joyeuse, festive autour de visions écologiques globales.

Afin de favoriser la biodiversité dans le quartier, le collectif a, depuis mars 2021, installé une pépinière. Elle se veut être un support d'échanges et de convivialité pour accueillir des habitant-es autour d'un thé, ou de l'apprentissage de techniques de semis, de bouturage... Ce projet a été pensé également « hors les murs » et vise à intervenir sur neuf résidences du quartier Axe majeur-Horloge. En lien avec les bailleurs sociaux, des distributions de plants, de vivaces, d'aromatiques ou de légumes sont distribuées en pied d'immeuble, et des conseils pratiques sont délivrés, via des fiches pédagogiques. Être dans une démarche « d'aller vers » en intervenant au niveau des lieux de vie est indispensable pour le collectif, car il permet de commencer à tisser des liens, à se faire connaître et de favoriser progressivement l'appropriation du tiers-lieu par les habitant-es. En parallèle, des ateliers artistiques sur le thème de la biodiversité et de l'alimentation durable s'organisent également en pied d'immeubles.

Les marchés locaux et bio de la Sauvegarde 95

La Sauvegarde 95 a pour cœur de métier l'insertion par l'activité économique de jeunes (16-25 ans) et la prévention dans les quartiers. Forte de ses expériences en chantier d'insertion, l'association a souhaité, lors du confinement, créer un chantier dédié à l'alimentation durable, en lien avec les dynamiques locales en œuvre telle que le Plan alimentaire territorial (PAT). Ce projet vise à mettre en place des marchés locaux et bio, gérés par des jeunes en contrats d'insertion, directement au sein du quartier Axe majeur-Horloge, ainsi qu'au sein d'autres quartiers prioritaires de la ville.

La complémentarité entre les deux projets

Le projet « Les Gens Qui Sèment » inscrit dans sa programmation les marchés bio/alimentaires lancés par La Sauvegarde 95. Elle comprend également des temps festifs et des ateliers autour de la cuisine (avec l'association Globe Croqueurs) ou de l'antigaspi. Un des objectifs de ce projet est également de permettre aux jeunes en contrats d'insertion de s'approprier ces enjeux afin de pouvoir les diffuser au plus grand nombre. La Sauvegarde 95 recherche actuellement des producteurs locaux afin d'apporter une solution au frein économique, en vendant à prix coûtant des produits de qualité.



Le rapprochement entre le collectif La Lanterne et l'association La Sauvegarde 95 a permis aux deux organisations d'être lauréates de l'appel à projets « Quartiers fertiles » de l'ANRU, en mettant en lumière les complémentarités des deux projets à l'échelle du même territoire. Le collectif la lanterne joue le rôle du porteur de projet en incluant au sein du projet la démarche de La Sauvegarde 95. Tandis que le collectif axe son action vers la sensibilisation à l'alimentation durable, l'association propose une nouvelle offre d'alimentation allant dans ce sens.

Lancement d'enquêtes auprès des habitant-es

La Sauvegarde 95 a mené un sondage pour récolter l'intérêt des habitant-es pour le projet de marchés bio et locaux. Beaucoup ont souligné l'importance d'avoir accès à des offres alimentaires à proximité de leur lieu d'habitation. 75 % des habitant-es sondés affirment ne pas connaître de producteurs locaux. L'association souhaite donc contribuer au rapprochement de producteur-rices locaux et d'habitant-es.

Le collectif La Lanterne a également mené des enquêtes en porte-à-porte, dans une logique d'impliquer dès le départ les habitant-es dans le projet et de faire avec eux-elles. Quarante enquêteur-rices bénévoles ont été formé-es et ont mené près de mille cinq cents heures d'entretiens dans les résidences ; afin de faire connaissance, de se présenter, d'interroger les perceptions et les pratiques autour de l'écologie et d'identifier les attentes et les envies, pour ajuster au mieux les actions sur les besoins des habitant-es. Le taux de réponses a été de 80% (favorables ou défavorables).

La démarche participative au cœur des deux projets

Recueillir les idées et les avis des habitant-es au fur et à mesure du projet constitue un enjeu crucial pour cette expérimentation. Le théâtre forum semble notamment un support intéressant pour débattre et interpeller autour des questions écologiques et alimentaires.

Le comité de pilotage « les gens qui sèment » est également ouvert aux habitant-es représenté-es dans les instances de décision du projet et plus largement dans les statuts de l'association, via un collège des habitant-es.

La dimension participative est également importante pour le projet des marchés locaux. Un comité des marchés a pour but de réunir régulièrement habitant-es, éducateur-rices, agriculteur-rices pour faire le point sur les produits qu'ils proposent et avoir la possibilité de débattre et de faire des propositions.

Constats et résultats des enquêtes

Les enquêtes ont été réalisées par des jeunes, eux-mêmes sensibilisés à ces sujets, accompagnés par des équipes de prévention.

Selon les enquêtes, les trois facteurs les plus importants pour les habitant-es dans leurs décisions d'achats sont le prix, la santé et la saisonnalité des produits. D'autres critères sont revenus à plusieurs reprises également, autour du plaisir, du goût, de l'habitude... Les habitant-es associent tout d'abord l'écologie avec la question des ressources naturelles, l'interdépendance des enjeux, les déchets et l'énergie. L'alimentation arrive en 5e position.

Beaucoup de pratiques quotidiennes partagées par des habitant-es lors des entretiens peuvent être considérées comme « écologiques » telles que des pratiques soutenables liées à la débrouille (réutilisation d'objets, économies...) sans pour autant être perçues comme telles par ces personnes. En effet, la plupart ayant de faibles revenus, ces pratiques sont davantage liées à une nécessité économique. Les personnes ne se sentent parfois pas légitimes pour parler d'écologie, bien qu'elles soient en mesure de relater beaucoup de choses lorsqu'elles sont interrogées sur leurs pratiques au quotidien. Des pratiques en lien avec le jardinage ont pu par exemple ressortir. Certains habitant-es du quartier ont un rapport sensible à la terre et à la nature en général, lequel s'explique parfois par une activité agricole dans leurs pays d'origine (parent cultivateur, ferme familiale, etc.). Lorsqu'ils-elles en ont la possibilité, certain-es décident de poursuivre ces pratiques à Cergy. Une habitante a par exemple relaté qu'elle était autonome sur sa terrasse en légumes, du printemps à l'automne. Elle redistribue d'ailleurs certains légumes à ses voisins. Parmi les premiers freins recensés par rapport à l'accessibilité à une alimentation de qualité, des facteurs économiques ont été évoqués, mais aussi en lien avec le temps, l'information (accès aux produits), la méconnaissance, ou la mobilité (la zone maraîchère ne se situe pas directement dans le quartier).

Plus largement, beaucoup d'habitant-es relatent un fort sentiment d'appartenance au territoire. D'autres regrettent une urbanisation de plus en plus importante.

A travers ce temps d'enquêtes et d'échanges, ces deux projets revendiquent l'importance de partir de l'expérience vécue et des pratiques quotidiennes des habitant-es, afin de coconstruire le projet avec ces personnes.

Avec : Mélanie Antin, chargée de mission à la Sauvegarde 95 et Elise Garcia du collectif La Lanterne





3. COORDINATION ALIMENTAIRE ET TERRITORIALE : PROJET « ALIM'ACTIV » DE L'AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITÉS ACTIVES

Dans le cadre du projet Alim'Activ, l'Ansa a publié en janvier 2019 un diagnostic de l'aide alimentaire sur trois territoires franciliens dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise.

L'Agence nouvelle des solidarités actives : au service de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association qui se donne pour objectif de promouvoir l'inclusion sociale et de lutter contre la pauvreté. Créée en 2006, elle tient à inscrire son domaine d'intervention dans le champ de l'innovation sociale à travers la conception, l'expérimentation, l'évaluation, l'essaimage de projets. Ainsi, les projets de l'Ansa s'impliquent dans diverses thématiques touchant à la pauvreté et à la précarité socioéconomique (ex : logement, numérique, santé...), et notamment la lutte contre la précarité alimentaire.

Entre 2018 et 2020, l'Agence nouvelle des solidarités actives a porté le projet Alim'Activ. Ce dernier part de plusieurs constats : celui d'une coordination limitée des associations d'aide alimentaire, celui d'une difficulté à répondre à l'ensemble des besoins alimentaires, et celui « d'un manque de réflexion globale sur l'adéquation des services aux besoins à l'échelle d'un territoire ». C'est pourquoi l'Ansa a développé le projet Alim'Activ. L'objectif étant **d'identifier les leviers pour lutter contre la précarité alimentaire par la coordination des professionnel·les sur un territoire**, et par l'inclusion des personnes en précarité. Ces leviers entendent faciliter l'accès à l'aide alimentaire, en répondant notamment aux besoins des personnes par la possibilité d'une « offre diversifiée et choisie ».

Ce projet a été réalisé en partenariat avec la DRIAAF Île-de-France (Programme National pour l'Alimentation en Île-de-France), l'ARS Île-de-France (Projet Régional de Santé), ainsi que le Conseil régional d'Île-de-France et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Le projet Alim'Activ : un diagnostic d'aide alimentaire sur trois territoires

Le projet Alim'Activ s'est déployé à partir d'un diagnostic territorial en Île-de-France. Plus précisément, le diagnostic porte sur les territoires de trois établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris, situés dans les départe-

tements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis (à l'exception d'Argenteuil, dans le Val d'Oise, intégrée également au Grand Paris) :

- Boucle Nord de Seine : Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy, Colombes, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Argenteuil.
- Plaine Commune : Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse.
- Paris Ouest la Défense : Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes, Vaucresson.



Ce diagnostic territorial a permis de mettre en exergue des inégalités territoriales dans l'accès à l'aide alimentaire : de façon quelque peu paradoxale, les territoires comptant le plus de personnes précaires ne sont pas les mieux couverts. Et, au-delà de quelques collaborations ponctuelles, la coordination des associations d'aide alimentaire reste limitée.

Agir contre la précarité par la coordination territoriale

D'abord, l'accès à l'aide alimentaire est difficile, tant pour les bénéficiaires que les professionnel·les qui les orientent. Au-delà des sentiments de stigmatisation qui peuvent freiner les bénéficiaires, l'offre apparaît éparpillée et peu lisible. Ensuite, celle-ci, inégalement distribuée entre les territoires, ne répond pas toujours aux besoins des personnes concernées (mode de distribution, qualité et quantité des produits distribués...). Enfin, l'organisation même du secteur demeure fortement contrainte par les ressources humaines et matérielles limitées, ainsi que par une gestion logistique complexe (approvisionnement, stockage, distribution).

Inscrire la lutte contre la précarité alimentaire dans les stratégies territoriales

Pour pallier les difficultés de coordination des actions luttant contre la précarité alimentaire, plusieurs préconisations sont proposées. D'abord, il s'agirait de pouvoir mettre en place une gouvernance adaptée, en associant des acteur·rices diversifié·es dans la démarche de coordination : associations,

collectivités, acteurs sociaux et de la santé (ou de la prévention), services de l'État, producteurs locaux, personnes concernées... Ensuite, il faudrait pouvoir inscrire la lutte contre la précarité alimentaire dans des stratégies territoriales, à l'exemple du contrat local de santé (CLS), de la « charte villes actives du PNNS (Programmation nationale nutrition santé) », du projet alimentaire territorial (PAT), etc. Enfin, il faudrait

pouvoir construire une méthode, s'agissant de la réalisation d'un diagnostic, de la participation des bénéficiaires, ou encore de l'adoption d'une animation participative.

Quelques initiatives locales inspirantes



Mon Épicerie Locale et Solidaire, Nanterre

La création et l'animation d'une épicerie sociale et solidaire impulsée par le CCAS de Nanterre est un exemple inspirant de coordination territoriale et locale. Ainsi, le projet d'épicerie sociale et solidaire fait suite aux deux études sur le recours et le non-recours à l'aide alimentaire sur la commune, dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux (ABS) ciblant 1100 habitant·es, dont 250 usager·es de l'aide alimentaire dans le quartier prioritaire du Parc. Le projet est né du constat que non seulement un tiers des habitant·es du quartier sont en précarité alimentaire, mais aussi qu'un tiers d'entre eux refusent d'accéder à l'aide alimentaire pour des raisons personnelles (ex : stigmatisation). Né en 2019, « Mon épicerie », située en pied d'immeuble, au pied des tours Aillaud (dites tours nuages), bénéficie de l'appui d'un collectif inter-associatif. Ayant eu l'opportunité de rester ouverte durant le confinement, « Mon épicerie » est aujourd'hui en lien avec la production maraîchère locale en circuit court du « Château de Nanterre », et profite d'achats groupés de produits bio (avec l'association La Soupe aux Cailloux). Une organisation mutualisée et partenariale qui permet de faciliter l'organisation logistique, financière et humaine de la structure.



Le Petit Marché Bio, Alfortville

Le petit marché bio est aussi un exemple de bonne coordination alimentaire territoriale. Créé par l'association La Cour Cycllette (tiers-lieu dédié à l'alimentation en circuit-court et au vélo) à Alfortville, le Petit Marché Bio se conçoit comme une alternative aux habitudes de consommation, dans un quartier où l'offre alimentaire de proximité reste non seulement limitée mais aussi extrêmement coûteuse. Ainsi, en partenariat avec un maraîcher du Nord désireux de développer des circuits alternatifs à la grande distribution, le Petit Marché permet une fois par semaine aux habitant·es d'accéder à une tonne de fruits et légumes de saison et bio. Les stands sont montés à l'aide des membres de la Cour Cycllette et des volontaires de deux associations culturelles et sportives du quartier (l'ACA et du SLIC). Les denrées sont ensuite mises en vente à prix coûtant pendant toute la durée du marché.

4. JARDIN GORKI : ACCOMPAGNEMENT DU JARDIN PARTAGÉ PAR LA RÉGIE DE QUARTIER DE NANTERRE

En accompagnant les habitant-es des tours Aillaud, la Régie de quartiers de Nanterre a contribué à façonner un lieu de participation citoyenne, d'agriculture urbaine, d'éducation populaire et d'insertion.

La Régie de quartiers : de la participation à l'écologie

Créée en 2010, la Régie de quartiers de Nanterre contribue à revitaliser les quartiers de la Politique de la ville (représentant plus de la moitié de la population de la commune), via des activités économiques et sociales destinées à améliorer le cadre de vie des habitant-es et à lutter contre l'exclusion. En associant ces dernier-es, cette association aspire à répondre aux besoins des quartiers nanterriens, qu'il s'agisse de l'amélioration du cadre de vie (rénovation du bâtiment, nettoyage des espaces publics), ou du développement d'activités d'utilité sociale (sécurisation des traversées scolaires). Faisant partie du réseau national des 140 régies de quartiers et de territoire (Mouvement des régies, anciennement CNL-RQ), elle accueille une cinquantaine de salarié-es en insertion, nommé-es ecomédiateurs ou ecomédiatrices, qui sont encadré-es par une dizaine de personnes. Elle accompagne des projets qui concilient développement durable, participation citoyenne et vivre ensemble.

Le jardin Gorki : lieu d'agriculture urbaine et populaire

Situé au pied des tours Aillaud (dites tours nuages), dans le quartier prioritaire du Parc à Nanterre, le jardin Gorki est un lieu d'agriculture urbaine et populaire. Composé de parcelles collectives et individuelles, il s'étale sur environ 800 m². Ici, les nanterrien-nes cultivent des légumes, fruits et plantes aromatiques, au cœur d'un quartier en Politique de la ville, en respectant la biodiversité et l'environnement, selon leur charte d'usage. Ce jardin partagé s'apparente à un lieu de vie et de repos, d'animation et d'éducation populaire. Suite à plusieurs modes d'organisation, il est désormais géré, depuis 2020, par une association constituée d'une soixantaine d'habitant-es, que la Régie de quartiers de Nanterre a accompagnée dès 2015.

Gorki : terreau fertile de la participation ?

La création du jardin Gorki, en 2005, a été permise par la rétrocession du terrain de l'OPHLM 92 à la Ville de Nanterre.



C'était au départ un projet porté par un collectif d'acteurs ou actrices de quartier, allant d'associations de terrain aux services municipaux. Cela dans un contexte de mutation urbaine lié à un projet de renouvellement urbain. Tandis que les habitant-es s'interrogeaient sur les transformations du quartier, l'idée était de faire revenir les jardins au cœur des cités. C'est ainsi qu'est né, d'une volonté citoyenne de préserver les espaces végétalisés, le jardin Gorki, premier jardin partagé de Nanterre. À partir de 2015, après diverses périodes irrégulières d'appropriation des habitant-es, la Régie de quartiers s'est davantage impliquée à travers l'organisation et la coordination du « Comité de jardiniers » composé de plusieurs collectifs et associations, mais aussi par la mise en place d'un petit projet agricole.

Ainsi, en 2016, la Régie de quartiers de Nanterre a signé, avec d'autres structures locales, une convention d'occupation temporaire avec la Mairie pour un usage de « jardin potager collectif ». Un jardin où certains ecomédiateurs ou certaines ecomédiatrices ont eu l'opportunité de s'impliquer. L'objectif premier du jardin était de devenir un espace de rencontre et de partage intergénérationnel entre habitant-es, mais aussi un lieu accessible et ouvert à l'ensemble des acteurs ou actrices du territoire : comme le centre social, les centres de loisirs, les écoles, les associations locales, etc. En contribuant à fédérer les parties prenantes et organiser des événements, la structure a, dès lors, commencé à mobiliser cet espace comme un levier de développement pour la participation et l'insertion, via des activités de jardinage et de compostage, socles d'une agriculture urbaine et populaire.

Période post-COVID 19 : élan pour l'agriculture urbaine

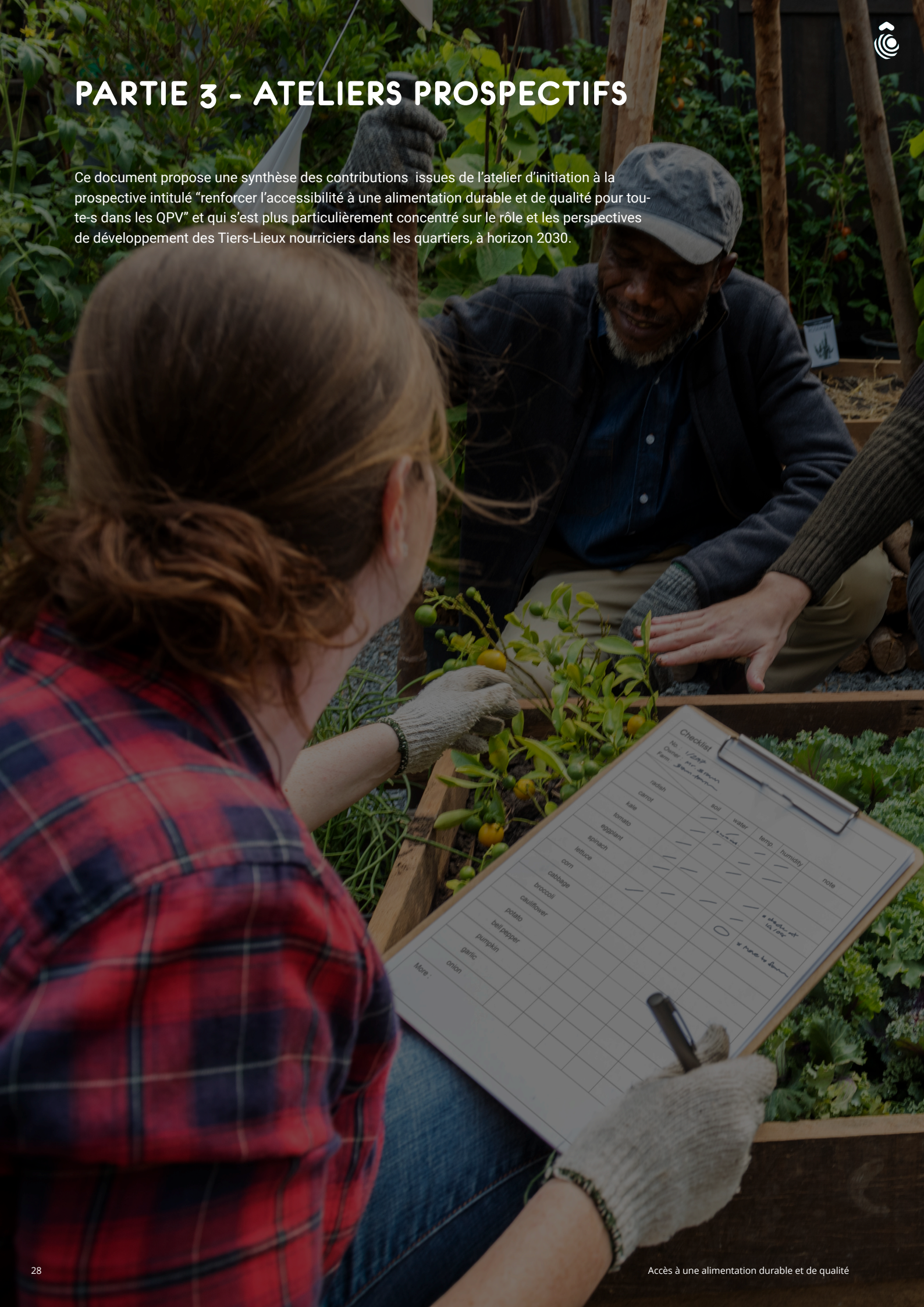
Au fil des années, l'intérêt des habitant-es pour le jardin s'est renforcé, au regard de la multiplication et de la diversification des événements et ateliers rassemblant adultes et enfants, allant d'une vingtaine de rencontres en 2017 jusqu'à une quarantaine en 2019 (ex : guinguettes, repas partagés, soirées festives, « 48 heures de l'agriculture urbaine », ateliers de construction, chantier éducatif...). En 2020, l'association « Jardin Partagé Gorki » s'est finalement créée en adoptant une gouvernance collégiale, constituée de trois habitant-es et de trois associations (Les Amis de Môme Aillaud, Bouge tes atomes, et la Régie de quartiers). Cette étape structurante, qui marque le long processus d'appropriation et d'autonomie des participant-es, n'est en réalité pas sans risque. Il est difficile de sentir quand le terreau est mûr pour que les habitant-es s'emparent entièrement du projet, mais la dynamique ne paraît jusqu'à présent pas fléchir et semble au contraire prendre un élan nouveau depuis la période de confinement liée à la crise du COVID-19.

L'envie de jardin était encore plus brûlante à la fin du confinement, au regard des demandes d'adhésion (5 €) qui affluent en nombre. Non sans provoquer quelques crispations (exemple : répartition des parcelles), l'intérêt nouveau pour l'agriculture urbaine parmi les habitant-es connaissant l'exiguïté du logement génère de nouvelles dynamiques, où l'investissement des retraitées/retraités et chômeurs/chômeuses de longue durée, issu-es du quartier ou des alentours, apparaît comme moteur. Le jardin est ouvert tous les jours et pour longtemps, malgré les inquiétudes suscitées par les transformations prochaines du second projet de renouvellement urbain.



PARTIE 3 - ATELIERS PROSPECTIFS

Ce document propose une synthèse des contributions issues de l'atelier d'initiation à la prospective intitulé "renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour toutes et tous dans les QPV" et qui s'est plus particulièrement concentré sur le rôle et les perspectives de développement des Tiers-Lieux nourriciers dans les quartiers, à horizon 2030.



FOCUS SUR LE 19:59, TIERS-LIEU NOURRICIER EN GARE DE GARGES-SARCELLES

Le 19.59 est un restaurant associatif, situé dans quartier prioritaire politique de la ville et porté par l'association RER, qui poursuit une double vocation : promouvoir l'alimentation durable pour toutes et tous et lutter contre les inégalités sociales.

- Offre de restauration 100% fait-maison, avec des plats préparés sur place à base de produits locaux et de saison, à des prix accessibles pour toutes et tous.
- Livraison à domicile afin de permettre à toutes et tous d'avoir accès à une alimentation saine et durable.



- Actions de sensibilisation du public grâce à des animations/ateliers ouverts à toutes et tous.
- Le café-restaurant est un chantier d'Insertion avec pour vocation de former et professionnaliser des personnes éloignées de l'emploi au métier d'agent polyvalent de restauration grâce à une activité de restauration qualitative (durable, locale & saine) > 5 ETP

Financements : DIRECCTE UD 95, CA Roissy Pays de France, ville de Goussainville, CGET, Région Île-de-France, fondations privées, France Active, French Impact.

1. RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

Pour rappel, faire de la prospective territoriale, ce n'est pas prédire l'avenir. La prospective ne dit pas ce qui va se passer, **elle dit seulement ce qui pourrait se passer**. Ainsi, sur la base d'une sélection de facteurs de changement pouvant impacter le devenir des Tiers-Lieux nourriciers en QPV, vous avez été appelés à **prioriser ces facteurs**, puis à **imaginer des hypothèses d'évolution** pour chacun des facteurs retenus.

Liste des facteurs de changement proposés à la réflexion

	Economique	Social	Politique	Ecologique
Macro	Crise économique Plan de relance de l'Etat	Viellissement population Crise sanitaire et sociale Pratiques collaboratives	Politique de la ville Politique environnementale	Réchauffement climatique Biodiversité Epuisement ressources
Local	Moyens financiers collectivités Offre commerciale locale	Chômage Précarité	Stratégie locale agri. et alim. Urbanisme et aménagement	Production agricole locale Adaptation et résilience locales
Individuel	Pouvoir d'achat des habitants	Habitudes d'achat et consommation Choix résidentiels Modes et rythmes de vie	Engagement citoyen, solidarité	Sensibilité enjeux environnementaux



1. Prioriser

← Facteur faiblement déterminant Facteur fortement déterminant →



2. Esquisser des scénarios d'évolution

Hypothèse émergente
Hypothèse tendancielle
Hypothèse de crise

2. TIERS LIEUX NOURRICIERS : SÉLECTION DES FACTEURS LES PLUS DÉTERMINANTS

Le devenir des Tiers-Lieux nourriciers dans les quartiers dépend d'une diversité de facteurs. La séance d'intelligence collective à laquelle vous avez pris part a permis de les classer et de les prioriser. Le tableau ci-dessous synthétise les facteurs que vous avez jugé les plus déterminants.



Facteurs individuels

- Evolution des modes et rythmes de vie
- Développement des pratiques collaboratives
- Evolution des modes de consommation et des habitudes d'achat
- Engagement citoyen et solidarité



Facteurs locaux

- Transformation de l'offre commerciale locale
- Production agricole locale
- Stratégie d'adaptation et de résilience locale



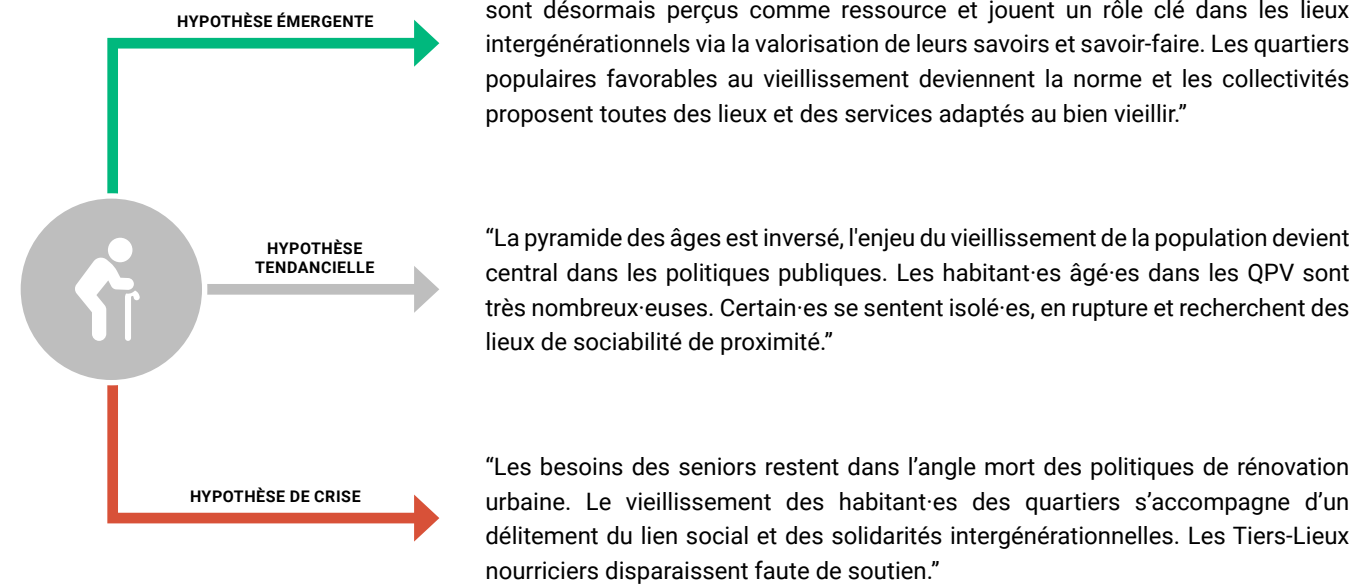
Facteurs nationaux

- Politique nationale en matière d'économie, d'agriculture et de santé
- Politique de la ville
- Vieillissement de la population

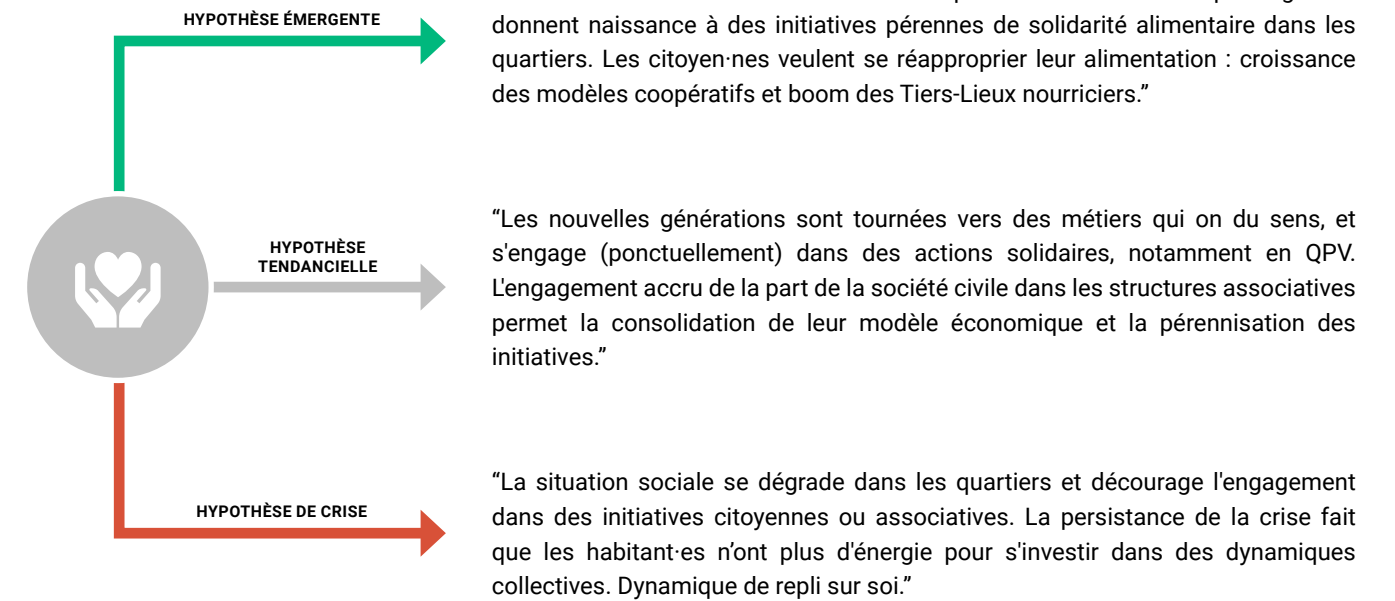


3. FOCUS SUR LES HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTIONS DES FACTEURS DÉTERMINANTS

Viellissement des habitant-es des quartiers



Engagement citoyen et solidarités



Stratégies locales d'adaptation / résilience





BIBLIOGRAPHIE

Hochedez C., Le Gall J., 2018. *Conférence introductive « Des pétales pour penser la justice alimentaire », Ecole d'été sur la justice alimentaire, Université de Laval à Québec, Québec, 14-19 mai.*

Nikolli, A., « *L'accès aux produits de l'agriculture locale dans un quartier de banlieue lyonnaise : l'exemple des Minguettes (Vénissieux)* », mémoire de master 1, ENS de Lyon, 2014.

FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ. *ALIMENTATION ET TERRITOIRES : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ?*. Dossier ressources. Février 2018.

LABO DE L'ESS. *Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité. Étude-action agriculture & alimentation durables*. Novembre 2020.

PÔLE RESSOURCES. *Coopérative d'acteurs nutrition : de la compréhension des habitudes alimentaires à la co-construction d'actions avec et pour les habitants*. Fiche expérience. Décembre 2019.

PÔLE RESSOURCES. *La Ferme de la Butte Pinson: une alternative militante, écologique et innovante à l'incarcération des jeunes*. Fiche expérience. Janvier/ février 2020.

PÔLE RESSOURCES. *Inégalités et transition écologique : des enjeux aux initiatives locales (Restitution de la journée du 8 octobre 2020)*. Cycle transition écologique et quartiers populaires. Mars 2021.

PÔLE RESSOURCES. *Le jardin Gorki, une terre fertile pour l'agriculture urbaine et populaire, Régie de quartiers, Nanterre*. Fiche expérience. Juin 2021.

Du côté des CRPV

PROFESSION BANLIEUE. *L'agriculture urbaine, un outil au service des quartiers populaires ? Les Après-midi de PB*, 2021.

PQN-A. *Guide sur la mobilisation des élus sur l'agriculture et l'alimentation à travers une démarche territoriale*. 2021.

LABO CITÉS. *Retour sur "Inégalités alimentaires : explorations et pistes d'action", synthèse de la première journée d'un cycle d'échanges*, décembre 2021.

VILLES ET TERRITOIRES. *Accès à une alimentation durable. Quelles initiatives et quels enjeux dans les quartiers ?*, restitution webinaire, janvier 2021.

DANS LA MÊME COLLECTION "LES DOSSIERS DU PÔLE RESSOURCES"

PÔLE RESSOURCES. *Le renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires du Val d'Oise.*
Collection : Les dossiers du Pole ressources. Septembre 2020.

PÔLE RESSOURCES. *Inégalités et transition écologique : des enjeux aux initiatives locales (Restitution de la journée du 8 octobre 2020). Cycle transition écologique et quartiers populaires.* Collection : Les dossiers du Pole ressources. Mars 2021.

PÔLE RESSOURCES. *Quelle prise en compte de la santé mentale dans les quartiers ?*
Novembre 2018

PÔLE RESSOURCES. *Mobilités durables. Cycle transition écologique et quartiers populaires.*
Collection : Les dossiers du Pôle ressources. Novembre 2021.

Pôle Ressources
Ville et développement social

Tenez-vous informé.es de l'actualité du Pôle Ressources sur
www.lepoleressources.fr